

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 5-2022**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 4 avril 2022, ledit conseil a adopté le règlement numéro 5-2022, ayant pour objet de modifier l'article 8 du règlement numéro 1-2022 établissant le code d'éthique et de déontologie des élu.e.s de la Ville de La Pocatière;

QUE, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, un avis de la présentation du règlement numéro 5-2022 a été publié sur le site Internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville ainsi qu'à celle de l'édifice Gérard-Dallaire, le 24 mars 2022;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière ainsi que sur le site Internet de la Ville, à la rubrique *La Ville / Règlements*;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à La Pocatière ce 6 avril 2022.**

Danielle Caron, OMA,  
Greffière